

V4

Bouffon BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

53 - MARS / AVRIL 2025
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

BLÉNOD
Agence Postale
Communale

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
France
services

À LA UNE - PAGE 8

L'Agence postale communale
et France services poursuivent
leur action

BLÉNOD
les-pont-d-mousson



P.6
Vos démarches
administratives en
un clic !



P.10
L'Athlétic Club
Omnisports de Blénod :
au départ de la
Bellédotrail



P.14
Nom d'un chien :
continuez de
ramasser !



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication :

Bernard Bertelle

Textes :

Lola Hody, Maxence

Philippot, Ilknur Tosun-Özipek

Photos :

Lola Hody, Patrick

Martin, Ilknur Tosun-Özipek, Eric

Dubois, Est Républicain, Cornolti

Prod, NPR Events

Conception :

Agence 254

Impression :

La Moderne

Edité par la mairie de

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

220 avenue Victor-Claude

BP 285 - 54 700

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence le samedi matin de 9 h

à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.

(sauf durant les vacances estivales

et de fin d'année)

Tél : 03 83 80 43 00

Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

• Sos médecin 54

(cabinet médical de garde à

l'arrière de la mairie):

consultations samedi de 12 h à

20 h et dimanche de 8 h à 20 h,

après appel du 15 ou 3624

• Samu: 15

• Police Nationale: 17

• Pompiers: 18

• N° d'urgence européen: 112

• Urgences sociales: 115

• Enfance maltraitée: 119

• Violences conjugales: 3919

• Drogue infos services :

0 800 23 13 13

SOMMAIRE *Découvrez votre magazine municipal*



P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !



P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !



- VŒUX DU PERSONNEL

- INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026 :

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN UN CLIC

- BLÉNOD EN FLEURS ET EN LUMIÈRES

- COMMENT BÉNÉFICIER DES AIDES À LA RÉNOVATION À BLÉNOD ?

- LANCEMENT DES TRAVAUX RUE DU SAULE



P.8-9 BONJOUR LA UNE !



P.10 BONJOUR LE SPORT !



P.11 BONJOUR LA PROG' !



P.12 BONJOUR L'AGENDA !



P.13 BONJOUR LE ZOOM !

P.14 BONJOUR LA NATURE !





Un mois crucial pour les collectivités

Le mois de mars est crucial pour les collectivités, avec le vote des budgets. Après de longs mois d'incertitudes, la loi de finances a finalement été adoptée. Bien qu'elle puisse être largement débattue, elle permet de lancer, enfin, l'exercice budgétaire des administrations.

Pour Blénod, 2025 sera une année de transition budgétaire, mais aussi de financements des investissements structurants en cours. Les finances communales sont saines et nous permettent de thésauriser sans accroître l'endettement, malgré notre contribution au redressement des financements de l'État.

Cette contribution augmentera, encore, avec l'intégration de Blénod au dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO), avec plus de 2 000 autres collectivités. *

Les élus locaux voteront ainsi un budget supplémentaire pour mobiliser notre capacité financière afin de lancer des travaux essentiels, à savoir la réhabilitation de la rue du Saule et la rénovation des logements de la résidence d'autonomie Ambroise-Croizat.

En parallèle, une enveloppe sera dédiée aux besoins récurrents ~~qui~~ des bâtiments et des équipements publics, ainsi qu'aux études préalables qui permettront de présenter nos projets à nos partenaires institutionnels et financiers.

Ces partenaires, comme la région Grand-Est ou le département de Meurthe-et-Moselle, sont également largement affectés par la dette de l'État, réduisant leurs participations aux projets locaux. Cela impacte, mécaniquement et malheureusement, la commande publique et nos entreprises locales.

Il faudra donc faire preuve de patience et de prudence. Cependant, le manque de clarté budgétaire du Gouvernement, qui a élaboré sa loi de finances dans des conditions sur lesquelles je ne préfère pas revenir, ne doit pas freiner les projets locaux dont nos citoyens ont besoin.

Les élus locaux abordent la dernière phase de leur mandat et beaucoup termineront frustrés. De nombreux maires expérimentés et dévoués céderont leur place à des élus novices qui devront naviguer dans un environnement normatif complexe, des déficits financiers croissants et un millefeuille administratif.

Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur ce mandat municipal, pour en tirer les conclusions consécutives aux engagements de 2020. Vos élus locaux sont prêts à développer notre commune et à maintenir notre capacité à répondre aux attentes de l'ensemble de la population qui a besoin d'un service public fort.

Bernard Bertelle

Maire de Blénod

**Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**

* autres collectivités, représentant une nouvelle charge de 80 000€ "



BONJOUR LE RÉCAP'



Comme chaque année, le maire, président du CCAS, a présenté ses vœux aux seniors de la commune autour d'une galette le 7 janvier dernier.



L'humoriste local Julien Strelzyk a ouvert la nouvelle édition du Blénod Comedy Club le 24 janvier avec "Santé", un spectacle hilarant sur le monde médical. Six soirées-spectacles sont programmées jusqu'en mai, avec un tarif préférentiel pour les habitants.

L'édition 2025 d'Octobre Rose se prépare d'ores et déjà. Afin d'améliorer cet événement toujours plus grandissant, une réflexion est en cours autour de la création d'une association dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Affaire à suivre...



Organisée par le C.O. Blénod cyclotourisme et randonnée pédestre, "Ca marche et ça roule" a rassemblé plus de 300 participants : 184 mancheurs, 89 vététistes, 9 cyclos route et 23 organisateurs, malgré une météo capricieuse.



Le 10 janvier, la municipalité a célébré les 50 ans de la loi Veil sur les droits des femmes lors d'un moment d'échanges avec la population, accompagné de musique et de galette républicaine.



Le 4 février, le collège Vincent Van Gogh avait organisé une nouvelle session du Café-parents afin de sensibiliser sur la santé mentale et les réseaux sociaux. Les élèves avaient préparé des stands en rapport avec la prévention, invitant les parents présents à la réflexion et à l'échange.





Les mercredis 29 janvier et 5 février, la salle Olivier Krumbholz a accueilli un tournoi de football solidaire, organisé par le service des Sports-Associations et destiné aux jeunes du collège Vincent Van Gogh. Pour participer, chaque joueur devait apporter 2 kg de denrées alimentaires, un geste qui a permis de collecter près de 100 kg pour les Restos du Cœur.

  @blenod.pam

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !



L'humoriste Chicandier, en deuxième date du Blenod Comedy Club, a présenté "La 9^{ème} vie du chat" le vendredi 15 février, devant un cinéma Jean Vilan rempli de spectateurs et de rires.



Les rois mages, accompagnés de leurs fidèles pèlerins du collège Vincent Van Gogh, se sont rendus à la résidence Ambroise-Croizat pour souhaiter leurs vœux aux résidents, distribuant galette et cartes de vœux en musique.



Neuf seniors du foyer Ambroise Croizat ont participé à une animation jeux de société, organisée par la ludothèque de la commune. Encadrés par Khadija Bassar, les participants ont redécouvert le plaisir de jouer, stimulant mémoire et réflexion. D'autres événements ludiques sont à prévoir dans les mois à venir.





BONJOUR L'ACTU !



Vœux du personnel

À l'occasion de la cérémonie des vœux du personnel, Maxence Philippot, Directeur Général des Services de la mairie, a dressé un bilan de cette année 2024 et en a profité pour présenter ses vœux aux agents de la ville.

M. le Maire a ensuite félicité tout le personnel pour avoir participé quotidiennement à la prospérité de Blénod et a également évoqué les nombreux projets de la collectivité.

La cérémonie s'est poursuivie par les récompenses :

Médaillés : Pascal Capla, Claire Diaz, Christelle Hermal, Didier Barbier, Véronique Woltrager.

Récompensés : Raymond Vincent, Claudy Jacquemin, Bernard Bertelle.

Retraités : Nadia Geslot, Brigitte Kosica.

L'année 2025 est lancée !

Inscriptions scolaires 2025-2026 : tout ce que vous devez savoir

La commune annonce l'ouverture des inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026. Du 3 au 28 mars 2025, les parents d'enfants nés en 2022 sont invités à inscrire leurs petits pour la prochaine rentrée.

Pour ce faire, il suffit de remplir la feuille d'inscription disponible en ligne ou en mairie en s'appuyant du livret de famille et de préparer les documents nécessaires : le livret de famille, le carnet de vaccination à jour et un justificatif de domicile. Une fois le dossier complet, il doit être envoyé par mail à scolaire@blenod.fr (au format PDF).

Pour les élèves de maternelle entrant en CP, l'inscription se fait directement auprès du directeur de l'école élémentaire, sans nécessiter de nouveau dossier. Les dérogations accordées pour la scolarisation en maternelle doivent être renouvelées pour l'entrée en élémentaire.



Vos démarches administratives en un clic !

La commune vient de lancer son nouveau portail GRU (Gestion Relations Usagers), une plateforme innovante conçue pour améliorer l'interaction entre les citoyens et l'administration municipale. Ce portail, accessible en ligne, centralise divers services et informations, facilitant ainsi les démarches administratives pour les habitants.

Parmi les fonctionnalités clés, on retrouve la possibilité de suivre en temps réel l'avancement des demandes, de soumettre des requêtes et de recevoir des notifications instantanées.

L'objectif principal de cette initiative est de moderniser les services publics et de rendre l'administration plus accessible et transparente à Blénod. En réduisant les délais de traitement et en simplifiant les procédures, la commune espère renforcer la satisfaction des citoyens et encourager une participation active à la vie communautaire.

Le portail GRU s'inscrit dans une démarche plus large de digitalisation des services publics, visant à répondre aux attentes d'une population de plus en plus connectée. La ville continuera d'améliorer et d'enrichir ce portail en fonction des besoins et des suggestions des citoyens.





Blénod en fleurs et en lumières

Le 21 février dernier, la municipalité a félicité les Bellédoniens qui ont participé à l'embellissement printanier et hivernal de la ville. Les esprits créatifs ayant égayé Blénod par des décorations de Noël ou des fleurs, se sont vus récompensés lors de la traditionnelle cérémonie de remise de prix des maisons décorées. Chaque participant s'est vu remettre un bon d'achat de 25€, provenant soit de la ferme de la Voivrotte de Lesménils pour les jardiniers en herbe, soit du Bricomarché de Pont-à-Mousson pour les décorateurs inspirés.

Les récompensés sont : ANTOINE, BASTIEN, BECKER, BILDE, BOCCARDY, BRISSIG, CAILLY, CAVAJANI, CHOLVIN, CLEMENT, COCHENNEC, DAISY, D'ANDREA, DESLOGES G., DESLOGES P., DHENIN, DUPUIS, ETIENNE P., ETIENNE Y., FAVIER, GARDELLA, GASPARD, GOMEZ, GOMES, HAGNE, HANRIOT, HARMAND, HOUOT, HUBERT, JACQUEMIN, KADZINSKY, KLEINE, KRZEMINSKI, KUCZMARSKI, LECARPENTIER, LEFEBVRE, LOMBE, MADELLA, MAGIERA, MAGNIN, MALASSE, MORETTI, NAVEL, NEUMANN, NICOLAY, PARISOT, PAUGAIN, PECHEUR, PHARMACIE DE LA PETITE SUISSSE, PIERSON, RONDOT, SABEL, SCHREINER, SZURCZEC, THEOBALD, THIEBAUT, TROQUET, TUPTINSKI, VAUTRIN J., VAUTRIN S., WEBER A., WEBER F., WEBER F. (RUE TRUFFAUT), WEBER FRANCOISE (RESIDENCE), WILLAUME

3 personnes ont été tirées au sort et ont gagné un bon d'achat :
Louisa BECKER : 200 € / David GOMEZ : 150 € / Gérard THIEBAUT : 100 €



La phase test a porté ses fruits et touche bientôt à sa fin puisque les travaux de voirie rue du Saule vont débiter très prochainement. Ce projet communal, visant à moderniser et à sécuriser cette artère très empruntée, se déroulera en plusieurs étapes décryptées :

1. Lancement de l'appel d'offres : Le processus a débuté le 14 février 2025 pour 5 semaines, avec l'ouverture de l'appel d'offres permettant aux entreprises intéressées de soumettre leurs propositions.

2. Transmission des offres de maîtrise d'œuvre : Les entreprises

Comment bénéficier des aides à la rénovation à Blénod ?

La commune et la Communauté de communes proposent plusieurs dispositifs d'aides destinés aux propriétaires. Parmi ces initiatives, un programme soutient la rénovation des façades de plus de 30 ans visibles depuis la rue. Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont en cours : la première, couvre toute la commune et se termine le 16 mars 2025, la deuxième, l'OPAH-RU, cible le centre-ville et s'achèvera le 17 décembre 2028.

L'OPAH-RU offre des aides inédites pour la transformation qualitative de l'habitat ou encore la création d'accès indépendants pour les logements situés au-dessus des commerces. Ces aides peuvent être cumulées avec des avantages fiscaux, possible grâce au classement de la commune dans l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT), prolongées jusqu'au 31 décembre 2027.

Il est également possible, pour les habitations situées en centre-ville, de bénéficier du système d'aide à l'embellissement du patrimoine bâti mis en place par la commune.

Les permanences sont assurées uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le

vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. Pour tout autre renseignement, contactez SOLIHA Meurthe-et-Moselle au 03 83 30 80 60 ou par courriel à soliha54@soliha.fr.

Propriétaires, profitez de ces aides pour améliorer votre habitat et contribuer à l'embellissement de notre commune !



prolongé

Lancement des travaux rue du Saule

ont jusqu'au 24 mars 2025 pour déposer leurs propositions, suivies d'une analyse rigoureuse dès leur réception.

3. Soumission du rapport d'appel d'offres au maître d'ouvrage : Entre le 25 mars et le 2 avril 2025, une période de questions-réponses clarifiera les détails avec les entreprises candidates, suivie de la soumission du rapport d'appel d'offres au maître d'ouvrage le 23 avril 2025 pour validation et attribution du marché.

4. Sélection du lauréat : Après une analyse approfondie, le lauréat sera désigné et notifié en conseil municipal le 6 mai 2025. Les entreprises non retenues en seront informées les 8 ou 9 avril 2025.

5. Préparation des travaux : Une phase de préparation de 8 semaines permettra de finaliser les détails techniques et logistiques. L'ordre de service de démarrage des travaux a été émis par la maîtrise d'œuvre à partir du 7 mai 2025.

6. Démarrage des travaux : Les travaux débiteront officiellement le 7 juillet 2025.





BONJOUR LA UNE !



L'Agence postale communale et France services poursuivent leur action

Chiffres clés

- ★ 200 000 € de travaux de réhabilitation
- ★ 80 % de cofinancements (Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Conseil départemental 54, CCBPAM et le groupe La Poste) pour les travaux
- ★ Aides annuelles au fonctionnement de 40 000 € de la part de l'Etat et de 9 000 € du groupe La Poste

RETOUR À L'ORIGINE DU PROJET

L'installation de l'Agence postale communale et de la France services découle de deux constats. Premièrement, les fermetures fréquentes du bureau de poste et les difficultés d'approvisionnement du distributeur automatique de billets. La collectivité a donc proposé de mettre en place et de gérer elle-même ce bureau de poste en créant une agence postale communale, en partenariat avec le groupe La Poste, tout en exigeant l'installation d'un nouveau distributeur automatique de billets.

Ensuite, l'absence de France services sur le territoire mussipontain, alors que le maillage national visait l'installation d'une agence par intercommunalité. La commune a été sollicitée par les services préfectoraux, qui avaient essuyé plusieurs refus sur le territoire, pour accueillir cet espace destiné au bassin de vie avec un objectif d'ouverture en moins de 4 mois. La collectivité a relevé ce défi.

Et elle l'a réussi, puisqu'en seulement trois mois, grâce aux entreprises locales, l'ancien bureau de poste a été entièrement rénové et était prêt à accueillir les usagers.



Horaires

- ★ **FRANCE SERVICES :**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- ★ **AGENCE POSTALE COMMUNALE :**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR LA FRANCE SERVICES, FLASHÉZ CE QR CODE



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE COMMUNALE

FRANCE SERVICES : SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En 2024, France Services a joué un rôle crucial dans l'accompagnement des habitants du bassin de vie en matière de démarches administratives. Avec 2 370 personnes accompagnées (dont 40 % de Bellédoniens) et 5 449 actes administratifs réalisés, France Services s'affirme comme un acteur incontournable pour simplifier l'accès aux services publics.

L'objectif principal de France Services est de centraliser un large éventail de démarches administratives, réduisant ainsi les déplacements des usagers. Les habitants peuvent y effectuer diverses démarches, allant de la déclaration de revenus à la demande de carte d'identité, en passant par la création de dossiers pour les aides sociales. Cette centralisation est rendue possible grâce à la collaboration avec 12 partenaires publics, tels que la CAF, la CPAM, la DDFIP, la MSA, et la CARSAT, offrant ainsi un guichet unique pour les démarches administratives.

Pour faciliter ces démarches, France Services met à disposition des équipements informatiques et deux agents à temps plein vous accueillent, sur rendez-vous, afin de vous accompagner dans vos demandes.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE : UN SERVICE POSTAL DE PROXIMITÉ

L'Agence postale communale (APC) est un service essentiel pour les habitants, avec une moyenne quotidienne de 20 utilisateurs. Elle répond aux besoins postaux de la communauté en offrant divers services : affranchissement, envoi de colis, réception et envoi de recommandés, vente de timbres, ainsi que des services bancaires de base comme le retrait et le dépôt d'espèces.

L'APC joue un rôle crucial en maintenant un service postal accessible, particulièrement pour les personnes âgées ou celles rencontrant des difficultés de mobilité. En évitant le besoin de se déplacer vers une grande ville, l'APC assure une proximité et une accessibilité indispensables pour les habitants.

En conclusion, France Services et l'Agence Postale Communale sont des services complémentaires qui améliorent la vie quotidienne des habitants, avec des développements futurs en perspective. Par exemple, l'accroissement des possibilités de stationnement à proximité du site avec la création, dans les prochains mois, d'un parking au 65 avenue Victor Claude ou encore la mise en place d'une plateforme informatique de prise de rendez-vous afin de donner plus de visibilité aux usagers.

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ET DE FRANCE SERVICES EN FLASHANT CE QR CODE !





BONJOUR LE SPORT !



*L' Athlétic Club Omnisports de Blénod :
au départ de la Bellédotrail*

DEPUIS 1988, L'ATHLÉTIC CLUB OMNISPORTS DE BLÉNOD (ACOB) EST UN PILIER INCONTOURNABLE DE LA VIE SPORTIVE LOCALE. NÉ DE LA VOLONTÉ DE BELLÉDONIENS PASSIONNÉS, LE CLUB S'EST DONNÉ POUR MISSION DE PROMOUVOIR DES DISCIPLINES COMME L'ATHLÉTISME, LA MARCHÉ, LE RUNNING, LE TRAIL ET LES ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE. PARMI CES ÉVÉNEMENTS PHARES, LA BELLÉDOTRAIL SE DISTINGUE COMME UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES AMATEURS DE COURSE EN NATURE.

UNE TRADITION SPORTIVE

La Bellédotrail est l'une des courses majeures organisées par l'ACOB. Chaque année, à la mi-mai, elle rassemble entre 300 et 400 coureurs passionnés. Le départ est donné depuis le Centre Michel Bertelle et les participants s'élancent à travers la forêt de Puvenelle, le bois de Jézainville et la forêt des Antonistes.

NOUVEAUTÉS ET PARCOURS

Cette année, les parcours ont été repensés pour offrir une expérience encore plus immersive. Trois distances sont proposées : 10 km, 20 km et 30 km, avec des dénivelés allant de 250 à 750 mètres. Les circuits sont désormais plus concentrés sur les secteurs de Blénod et Jézainville, permettant aux coureurs de profiter pleinement des paysages naturels environnants.

Informations sur la course

Le Bellédotrail revient **le dimanche 11 mai 2025** au **Centre Michel Bertelle** à Blénod avec de nouveaux parcours pour encore plus de sensations. Et cette année, chaque participant recevra un t-shirt manches longues Vortex 100% polyester recyclé en guise de récompense.

LES ÉPREUVES AU PROGRAMME :

Trail des Antonistes – 30 km

Départ : 8h30 | Tarif : 20 €

Trail des Fontaines – 20 km

Départ : 9h00 | Tarif : 15 €

Trail des Carrières – 10 km

Départ : 9h30 | Tarif : 10 €

Rando/Marche du Petit Poucet – 8 km

Départ : 8h45 | Tarif : 5 €

Inscrivez-vous dès maintenant : <https://gotiming.fr/evenement/belledotrail/>



BONJOUR LA PROG' !



SAINT PATRICK

Vendredi 14 mars 2025 à partir de 19h au centre Michel Bertelle

Plongez dans l'univers musical unique du Grand Large, un groupe pop rock celtique qui reprendra les plus grands titres pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit ! Dons à l'association Rafael.

Buvette et restauration sur place. Venez déguisé ! **Gratuit**



BLÉNOD JOUE EN FAMILLE

Dimanche 30 mars 2025 de 10h à 17h au centre Michel Bertelle

Journée entière dédiée aux jeux de société à découvrir ou redécouvrir en famille ou entre amis. **Gratuit**

LE DÎNER DE CONS

Samedi 22 mars 2025 à 20h au centre culturel Pablo Picasso

Chaque mercredi, Pierre Brochant et ses amis organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chaque participant amène un "con", et celui dont l'invité se distingue le plus est déclaré vainqueur. Ce soir, Pierre est heureux, il pense avoir trouvé la perle rare : François Pignon, comptable au ministère des Finances, passionné de modèles réduits en allumettes. Mais ce qu'il ignore, c'est que Pignon, prêt à tout pour rendre service, est un fieffé porteur de guigne passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes. La rencontre entre deux destins qui n'auraient jamais dû se croiser...

Tarif normal : 5€ / Gratuit (sur présentation d'un justificatif de - 6 mois) : Mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors. **BILLETTERIE EN MAIRIE (sauf samedi matin) :** paiement par chèque de préférence ou en espèces (pas de carte bleue)



BLÉNOD COMEDY CLUB

Du 24 janvier au 16 mai 2025

Flashez ce QR code pour retrouver la programmation

PROJET SMASH

(en collaboration avec la Communauté de communes)

Mardi 1^{er} avril 2025 à 20h au centre culturel Pablo Picasso

Spectacle pédagogique sur la musique cubaine assuré par 4 musiciens de ¿Who's The Cuban?. Présentation des instruments, échange avec le public et petite restitution d'une courte pièce créée avec les enfants plus tôt dans la journée. Le groupe aura également animé des ateliers pédagogiques autour des rythmes cubains avec cinq classes de CP. **Gratuit**



CHASSE AUX ŒUFS 2024

Samedi 19 avril 2025 de 10h à 17h au centre Michel Bertelle

Saurez-vous retrouver tous les œufs dissimulés au Centre Michel Bertelle ? La traditionnelle Chasse aux œufs fait son grand retour, récoltez les œufs en famille et remportez de nombreux lots !

Plus d'informations sur www.blenod.fr ou au 03 83 80 43 00

BECKY & CLOUD

Vendredi 25 avril 2025 à 20h au centre culturel Pablo Picasso

Becky & Cloud, duo multi-instrumentiste qui offre une folk rendant hommage aux grands duos du genre (Simon & Garfunkel, The Civil Wars) tout en dévoilant des pépites musicales, sera en concert le 25 avril au centre culturel Pablo Picasso.

Tarif normal : 5€ / Gratuit (sur présentation d'un justificatif de - 6 mois) : Mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors. **BILLETTERIE EN MAIRIE (sauf samedi matin) :** paiement par chèque de préférence ou en espèces (pas de carte bleue)



FÊTE DE LA FERME ET DU TERROIR

Dimanche 25 mai 2025 de 10h à 17h au Centre Michel Bertelle

Les produits locaux, les traditions agricoles et l'artisanat sont à l'honneur. Venez découvrir au centre Michel Bertelle un marché fermier exposant des animaux à poils et à plumes et présentant des spécialités : fromages, charcuteries, miels, et bien plus encore !

Entrée libre



BONJOUR L'AGENDA !



Ateliers initiation à la tablette numérique (pour seniors 60 et +)

Proposé par SOS FUTUR, CARSAT et la Ville de Blénod.

Du lundi 28 avril au lundi 07 juillet 2025 de 14h à 16h en salle du conseil de la mairie, assistez à 10 séances gratuites pour ne plus subir les nouvelles technologies !

Vous les appréhendez ? Vous êtes curieux de les découvrir mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous n'avez jamais touché une tablette numérique et cela vous semble trop compliqué ? Ces ateliers sont faits pour vous ! Nous allons vous aider à démystifier cet outil et vous apprendre les premiers gestes nécessaires à une prise en main. Nous vous accompagnons de manière ludique et conviviale pour que les nouvelles technologies deviennent enfin un vrai plaisir !

Pour plus de renseignements contactez le 03.83.80.43.25



Lotos

Tentez votre chance au loto avec un goûter convivial **au foyer Ambroise Croizat à 14h30, les 27 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin 2025 !**

Pour plus de renseignements contactez le 03.83.80.43.25



Belotes

Les cartes sont sur table, à vous de jouer ! Participez aux concours de belote de l'association Ambroise Croizat **au foyer à 14h30, les 5 mars, 9 avril, 7 mai et 4 juin !**

Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr



Ciné Seniors

Séances les mardis 11 mars et 27 mai 2025 à 14h au Ciné-Vilar

Séance spéciale seniors : Gratuit pour les seniors Bellédoniens et 4,50€ pour les seniors extérieurs.

Pour plus d'informations contactez le : 03.83.80.43.25 ou via ccas@blenod.fr



Repas dansants

L'association Ambroise Croizat organise des repas dansants **au foyer à 12h, les 30 mars, 27 avril, 25 mai et 15 juin, suivis d'un bar** dans une ambiance festive et conviviale.

Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr



Voyage à Sainte Maxime

Aux portes du Golfe de Saint-Tropez, Sainte Maxime est un petit coin de paradis entre terre et mer, la ville abrite de nombreuses plages où baignade, farniente et activités nautiques se conjuguent dans une ambiance douce et familiale.

L'Hôtel Club Le Capet, situé à quelques minutes à pied des plages de sable fin et du centre-ville, bénéficie d'une splendide piscine, et d'une localisation exceptionnelle pour les circuits touristiques.

LE SÉJOUR COMPREND

- La mise à disposition d'un autocar grand tourisme sur l'ensemble du séjour
- Les repas en cours de route : Petit déjeuner du jour 1, déjeuners du premier et du dernier jour
- Cocktail de bienvenue
- Restauration en pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 15
- Hébergement en chambre double ou twin
- Fourniture du linge de toilette et le ménage des chambres
- Les boissons incluses au repas midi et soir (¼ de vin par repas et par personne)
- Programme d'excursions avec 1 sortie à la journée : Monaco - Nice (Combiné)
- 5 sorties en demi-journées : Cannes, Gourdon et Gorges du loup, Roquebrune sur Argens, Les Arcs + Chapelle Ste Roseline, Carces
- Soirées animées (sauf le jour d'arrivée et les jours de repos de l'animateur) dont un dîner du terroir
- Les taxes de séjour
- L'assurance Multirisques avec extension Covid (annulation, rapatriement, assistance, bagages)

LE SÉJOUR NE COMPREND PAS

- Le supplément en chambre individuelle : +195 € par personne

TARIFS	Tarif de base	Ayant droits ANCV
Base + de 50	1 490 €	1 278 €
Base 40 à 49	1 530 €	1 318 €
Base 30 à 39	1 640 €	1 428 €

Pour plus de renseignements contactez le 03 83 80 43 25 ou via ccas@blenod.fr





BONJOUR LE ZOOM !



Notre Étoile de l'Espoir, l'association au grand cœur



Au cœur de Blénod, une association fait briller l'espoir dans la vie des plus démunis. Notre Étoile de l'Espoir, sous la direction de Jaouad Oubbih, s'illustre par ses actions solidaires depuis plusieurs années maintenant.

Fondée en 2016 par un groupe de bénévoles engagés, l'association a su se développer et rassembler aujourd'hui plus de 80 adhérents, tous sensibles aux difficultés rencontrées par les populations vulnérables du sud du Maroc. Elle poursuit trois missions principales : soutenir les personnes âgées en situation de précarité, encourager la réussite scolaire des enfants défavorisés, et aider les personnes n'ayant pas les moyens de se soigner.

L'association organise régulièrement des collectes de vêtements, de denrées alimentaires et de fournitures scolaires. Parmi les actions les plus marquantes, Notre Étoile de l'Espoir a financé le transport scolaire pour 35 jeunes issus de milieux défavorisés dans le sud du Maroc, permettant à ces enfants de poursuivre leur apprentissage sans contrainte de distance ou de sécurité. *"Offrir à la jeunesse une chance de réussir est l'un de nos engagements fondamentaux"*, souligne Jaouad Oubbih. L'association a également financé une trentaine d'opérations médicales vitales et envoyé plus de 20 lits médicalisés et 40 chaises roulantes à des personnes en situation de dépendance.

Comme toute association engagée dans l'humanitaire, Notre Étoile de l'Espoir fait face à plusieurs défis majeurs, notamment le financement des projets et la logistique des actions. *"Trouver des ressources financières suffisantes et régulières est essentiel pour garantir la pérennité de nos initiatives"*, explique Jaouad Oubbih. Les dons sont essentiels pour financer les actions de l'association.

Khadija, une jeune fille de 12 ans vivant dans le sud du Maroc, a pu reprendre le chemin de l'école grâce à une nouvelle chaise roulante offerte par l'association. *"Grâce à cet élan de solidarité, Khadija a retrouvé l'espoir d'un avenir meilleur"*, raconte Jaouad Oubbih. Pour 2025, Notre Étoile de l'Espoir souhaite continuer à financer des abonnements de bus scolaires et lancer une nouvelle action pour venir en aide aux femmes veuves sans ressources.

"Les dons sont essentiels pour financer nos actions", rappelle Jaouad Oubbih. Chaque don, bénévole ou partenaire compte pour faire une différence. Pour y participer, **contactez l'association à l'adresse suivante : notreetoiledelespoir@gmail.com**.

C'est grâce à l'engagement de ses membres et au soutien de la communauté que l'association continue de briller.

Retrouvez-la le 25 mai à la fête de la ferme et du terroir du centre Michel Bertelle !





BONJOUR LA NATURE !

Nom d'un chien : continuez de ramasser !

UN ENJEU COLLECTIF

À Blénod, comme dans de nombreuses communes françaises, la salubrité publique est une priorité. Les déjections canines abandonnées sur la voie publique représentent un problème majeur, affectant la qualité de vie des habitants. Face à cette situation, la municipalité a décidé de relancer la campagne "Nom d'un chien : ramassez !", initialement lancée en 2021. Cette initiative vise à sensibiliser les propriétaires de chiens et à renforcer les mesures de contrôle pour garantir un environnement propre et agréable pour tous.

LE FLÉAU URBAIN

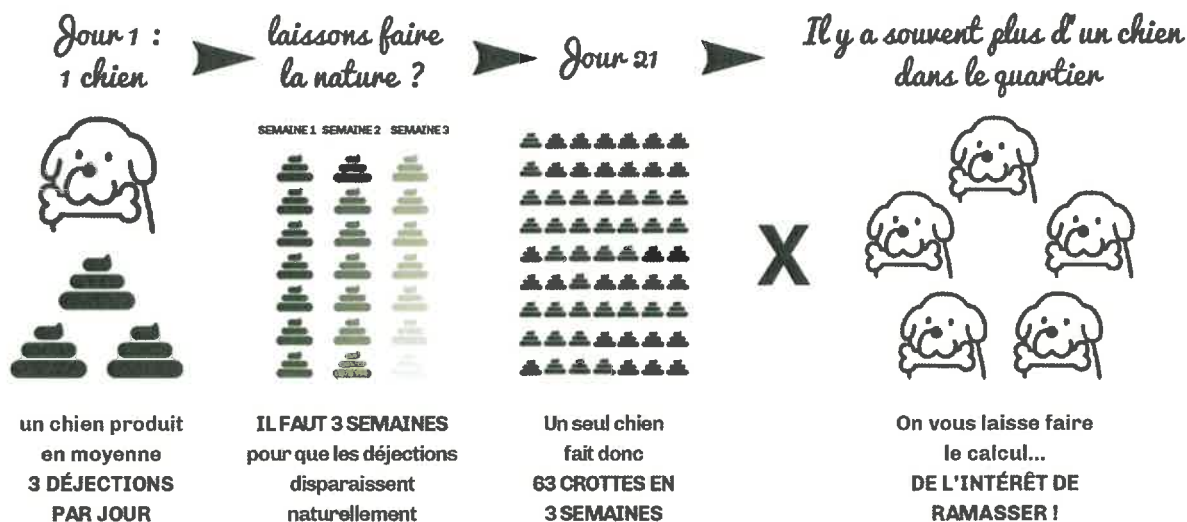
Les déjections canines non ramassées représentent une réelle difficulté pour la propreté de la ville. Malgré les efforts de sensibilisation, le problème persiste. La police municipale est également mobilisée pour verbaliser les propriétaires de chien, avec une amende passée de 68 € à 135 € depuis le décret n° 2020-1573 du 11 décembre 2020. Cette double approche vise à responsabiliser les transgresseurs, mais surtout à préserver la propreté des espaces publics.

CHIEN HEUREUX, MAÎTRE RESPONSABLE

Avoir un chien, c'est bien plus que posséder un animal de compagnie. C'est aussi respecter une réglementation stricte pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, passant par :

- **L'identification et la déclaration du canidé** : Tout chien doit être identifié par puce électronique ou tatouage et inscrit au fichier I-CAD. Les chiens dangereux doivent être déclarés sur www.service-public.fr.
- **La tenue en laisse et sa surveillance** : Les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics et surveillés en permanence pour éviter les incidents.
- **Le ramassage des déjections** : Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs chiens, sous peine d'amende. Des distributeurs de canisacs sont disponibles dans toute la commune.

Les crottes de chien, en quelques chiffres...



Plus de mauvaise surprise sous nos semelles !



LE RENOUVELLEMENT DES AIDES EN FAVEUR DES JEUNES

L'aide au 1^{er} départ

Ce dispositif, qui concerne les enfants de 4 à 17 ans n'étant jamais partis en centre de vacances, permet aux enfants et aux adolescents de bénéficier de vacances en séjour collectif à tarif réduit.

Il est donc proposé une aide communale de 100 € par départ pour les familles bellédoniennes ayant un quotient familial inférieur à 750 € et de 150 € pour celles qui ont un quotient familial supérieur ou égal à 750 €. Ce soutien supplémentaire s'explique par le fait que les aides aux vacances enfants ne peuvent être sollicitées par les familles ayant un quotient familial supérieur ou égal à 750 €.

L'aide au financement du BAFA-BAFD

La commune rembourse à 100% la formation BAFA et BAFD, déduction faite des aides perçues, pour les jeunes bellédoniens qui en font la demande, sous certaines conditions :

- Pour le cursus BAFA :
 - D'être âgé de plus de 16 ans et moins de 21 ans ;
 - Animer deux sessions de 19 jours dans un délai de 30 mois dans notre ALSH.
- Pour le cursus BAFD :
 - D'être âgé de plus de 21 ans et moins de 26 ans ;
 - Encadrer deux sessions de 19 jours dans un délai de 4 ans dans notre ALSH.

Sont pris en compte les frais de formation générale qui sont directement payés à l'organisme formateur signataire de la convention. Ne sont pas pris en compte les remboursements de frais annexes (hébergement durant le stage, frais de transports...).

À noter également que les stagiaires peuvent bénéficier d'autres aides cumulatives : CNAF, CAF 54...

Les allocations scolaires

Les allocations scolaires et étudiantes permettent d'aider les familles bellédoniennes à assumer le coût de la rentrée scolaire et universitaire de leurs enfants de moins de 25 ans, dont ils ont la charge, scolarisés dans des établissements extérieurs à la commune (France métropolitaine).

À noter que les formations à distance ou par correspondance, les formations en alternance ou apprentissage, la scolarisation dans la famille, ainsi que les établissements privés du second degré (sous contrat et/ou hors contrat avec l'Etat) sont exclues du dispositif.

Collège (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) : 50 €

Scolarisation dans un établissement médical/spécialisé : 50 €

Lycée général et technologique (seconde, première, terminale) / Lycée professionnel (seconde professionnelle) : 95,00 €

Lycée professionnel (première et terminale professionnelle, 1^{ère} année et terminale de CAP) : 155 €

Etudes supérieures jusqu'à BAC + 5 inclus : 200 €

LA POURSUITE DE L'APPUI AUX ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES

L'aide aux coopératives scolaires

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité soutient les coopératives scolaires des écoles de la commune dans leurs projets éducatifs, pédagogiques et culturels, qui ont été présentés et validés en conseils d'école. Ainsi, ce sont 3 520 € qui ont été accordés aux écoles maternelles et 4 000 € au groupe élémentaire.

Le don des fournitures scolaires

Les frais de fournitures scolaires à chaque rentrée scolaire représentent une part importante des budgets des familles. Aussi, la municipalité, dans sa volonté d'une politique éducative, se veut être aux côtés des familles, en veillant à la qualité de l'environnement de travail des élèves et par la mise en place d'actions de soutien aux familles bellédoniennes.

En ce sens, il a été décidé de reconduire l'attribution des fournitures scolaires pour la rentrée 2025-2026, en offrant aux bellédoniens collégiens scolarisés au collège Vincent-Van-Gogh de la ville, le matériel pédagogique de base de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

La remise des récompenses aux CM2

Comme chaque année, les élèves de CM2 scolarisés dans notre école ou bellédoniens se verront remettre une récompense, sous forme de matériels pédagogiques, pour leur passage en classe de 6^{ème}.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 25 mars prochain avec au programme, entre autres, le vote du budget supplémentaire.

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2024 / JANVIER 2025

Naissances : Youssef BERRADI, Inaya LESSIG, Zackaël DEHE, Chadi OUABI

Décès : Josiane RENARD épouse CERQUEIRA, Joseph SKRZYDLEWSKI

Pacs : Antony KEINERKNECHT et Amandine MÉHUL



BLÉNOD
Les parents à l'école

CHASSE aux œufs

LE 19 AVRIL 2025

10H - 12H

CENTRE MICHEL BERTELLE

pour les enfants scolarisés en maternelle jusqu'en élémentaire

INFORMATIONS &
INSCRIPTIONS EN LIGNE
OU EN MAIRIE

